



Nécrologie

Faure Gnassingbé a participé aux obsèques de la reine Elizabeth II

A l'instar de plusieurs dirigeants à travers le monde, le président de la République togolaise Faure Gnassingbé a participé aux obsèques de la reine Elizabeth II, monarque du Royaume-Uni, cheffe du Commonwealth, décédée le 8 septembre 2022 ...



PAGE 3

POLITIQUE



Vie chère

Gilbert Bawara passe au décryptage des mesures de Faure Gnassingbé

Quelques jours après l'annonce des mesures sociales du président de la République Faure Gnassingbé par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya, le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social Gilbert Bawara ...

PAGE 3

ECONOMIE



IFFD-OTR / 4^e promotion

115 "étudiants-auditeurs" entament leur perfectionnement

La 4^e promotion de l'Institut de formation fiscale et douanière de l'Office togolais des recettes (IFFD-OTR) a officiellement effectué sa rentrée académique lundi 19 septembre à Lomé. Ils sont au total 115 auditeurs ...

PAGE 5



Rentrée des classes / Prix des fournitures

Le ministère du Commerce fixe les prix-plafonds à ne pas dépasser par les commerçants

Dans un communiqué publié mardi 20 septembre, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale rappelle que la spéculation sur les prix des produits, notamment des fournitures scolaires est formellement interdite. Pour lutter contre le phénomène, le ministère a fixé les prix plafonds de détails des articles ...

PAGE 11

DERNIERES HEURES

Les résultats du concours de recrutement des 3000 enseignants fonctionnaires sont disponibles

Comme annoncé il y a quelques jours lors de la rencontre du Conseil national du dialogue social, le ministère de la Fonction publique et du Travail a dévoilé les résultats du dernier concours de recrutement de fonctionnaires enseignants. Ils sont en tout 3000 nouveaux enseignants à rejoindre les rangs de la profession.

Dans les détails, pour le compte du préscolaire, 22 candidats ont été retenus pour la Direction régionale de l'éducation (DRE) du Grand-Lomé, 94 pour la Maritime, 97 pour Plateaux-Est, 60 pour Plateaux-Ouest, 95 pour la Centrale, 74 pour Kara et 89 pour les Savanes.

Au primaire, 183 vont rejoindre la DRE Grand-Lomé, 395 la DRE Maritime, 304 Plateaux-Est, 205 Plateaux-Ouest, 279 Centrale, 259 Kara et 212 Savanes.

Pour le second cycle du secondaire, 46 enseignants sont affectés pour les matières (Allemand, Anglais, Dessin, EPS, Espagnol, Français, HG/ECM, Maths, Philosophie, Physique-Chimie, SVT) à la DRE Grand-Lomé, 71 à la DRE Maritime, 56 pour Plateaux-Est, 42 pour Plateaux-Ouest, 61 pour la Centrale, 55 pour la Kara et 64 pour les Savanes. Ce nouveau recrutement, qui est l'un des engagements pris par le gouvernement lors la signature du mémorandum d'entente de mars dernier, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du système éducatif national.

Source : republiquetogolaise.com

SECTEUR MARITIME





Journée africaine des mers et des océans

Edem Tengué a ouvert la conférence de commémoration

Le Togo a accueilli la Journée africaine des mers et des océans les 19 et 20 septembre ...

PAGE 5



	<p>SOMMAIRE</p> <p>Guinée/Justice La Guinée devient le 25e pays à abolir la peine de mort en Afrique</p>  <p>P 4</p>	<p>IFFD-OTR La 4ème promotion effectuée sa rentrée académique</p>  <p>P 5</p>	<p>Pollution plastique Difficile conciliation entre le recyclage et les autres solutions ?</p>  <p>P 10</p>
---	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

De la coiffure à l'élevage : histoire d'une passion pour les caprins

Avec une vongtaine de caprins et une trentaine de volailles, Assogba Dèssè fait désormais partie des agents économiques de la ville d'Atakpamé. Un succès déjà énorme pour cette femme mariée qui est également dans la production et le stockage de céréales et qui voit encore plus grand.



Assogba Dèssè

PARCOURS

Assogba Dèssè est titulaire d'un CAP en coiffure. Passionnée par les animaux et l'élevage depuis son enfance, plus particulièrement les caprins, elle s'est lancée en 2011 dans un élevage à domicile de moutons et chèvres. Elle s'est investie dans sa passion avec ses maigres moyens et sa détermination, a appris les bases théoriques de

l'élevage et a perfectionné sa pratique à travers de... En effet, sur les marchés, les animaux doivent être en bonne santé et bien nourris pour se vendre à un bon prix. Pour produire des produits d'une bonne qualité régulière, les animaux ont besoin de façon constante de fourrage, de vaccins et d'autres intrants. S'ils tombent malades ou ont faim, leur production va baisser, et leur valeur marchande baissera. S'ils

meurent, ce sera une perte totale pour leur propriétaire. Avec le FNFI, Dèssè a su donner à ses animaux une nourriture et des soins vétérinaires de qualité supérieure et en quantité plus élevée.

Du fait de la demande en constante évolution, la production mondiale de produits issus du bétail est en augmentation. Une hausse assurée majoritairement par les

fermes et les exploitations comme celles de Dèssè

SURMONTER LES DEFIS

Les intrants de production pour la commercialisation du bétail doivent répondre aux objectifs suivants :

- Garder les animaux en bonne santé et prévenir les épidémies.
- Maintenir et améliorer la production de viande et de lait.
- Faciliter la production de produits sûrs et de qualité.
- Répondre aux exigences des consommateurs et être conformes aux réglementations.

Des objectifs qui nécessitent du financement. Pour Dèssè, l'accès au financement a été le premier des obstacles à la croissance de son cheptel. Mais, depuis quelques années, avec le FNFI et d'autres mécanismes de financements mis en place par le gouvernement, les TPME se trouvent moins restreintes dans l'accès aux capitaux dont elles ont besoin pour croître et se développer. Les produits adaptés existent et les TPME qui se rapprochent du FNFI et d'autres structures étatiques y ont accès. En plus les taux d'intérêt

sont avantageux. Comme d'autres jeunes, Dèssè a fait les démarches nécessaires et a eu du financement grâce au FNFI.

OBJECTIFS ET CONSEILS AUX JEUNES TOGOLAIS

Le rôle déterminant des TPME qui composent l'immense majorité des entreprises au Togo n'est plus à démontrer, en particulier pour l'emploi. Raison pour laquelle le gouvernement du Togo s'emploie à travers le FNFI à mettre en place des instruments et des dispositifs qui les aideront à accéder plus facilement aux financements dont elles ont besoin. Dèssè l'a compris. Elle dit ceci : « Mon objectif c'est d'avoir une ferme plus grande et avoir du personnel. Je voudrais aussi avoir un jour une charcuterie. Aujourd'hui, avec ce que je vois, je pense que je peux réaliser mon rêve avec le FNFI ». Et elle conclue. « Il faut de la volonté et de la témérité pour réussir. Mes jeunes sœurs, croyez en vos rêves. N'abandonnez jamais. Et surtout, allez vers les structures comme le FNFI »

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Nécrologie

Faure Gnassingbé a participé aux obsèques de la reine Elizabeth II

A l'instar de plusieurs dirigeants à travers le monde, le président de la République togolaise Faure Gnassingbé a participé aux obsèques de la reine Elizabeth II, monarque du Royaume-Uni, cheffe du Commonwealth, décédée le 8 septembre 2022 à l'âge de 96 ans.

Le Togo ayant adhéré au Commonwealth seulement le 25 juin de cette année, il fallait s'attendre à ce que le chef de l'Etat se rende à ce que certains ont qualifié de funérailles du siècle. C'est aussi un signe de soutien dans ces moments difficiles pour le peuple britannique et de reconnaissance pour l'acceptation de l'adhésion du Togo, un pays francophone.

La veille des adieux à la cheffe du Commonwealth, Faure Gnassingbé qui était

déjà arrivé dans la capitale britannique, a signé le livre des condoléances ouvert à Lancaster House. Il a ensuite participé aux cérémonies funéraires qui ont eu lieu le lundi 19 septembre 2022 à Londres.

A l'annonce du décès de la reine, le président togolais n'est pas resté indifférent. Dans un message, il avait salué « une figure universelle du rayonnement de la Grande Bretagne et de l'amitié entre les peuples ».



La rédaction Faure Gnassingbé

Vie chère

Gilbert Bawara passe au décryptage des mesures de Faure Gnassingbé

Quelques jours après l'annonce des mesures sociales du président de la République Faure Gnassingbé par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya, le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social Gilbert Bawara est passé au décryptage. Voici, de façon transcrite les propos tenus dans un entretien accordé à Joseph Amégan, rédacteur en chef à la Télévision togolaise (TVT).

Joseph Amegan : monsieur le ministre, que retenir de ces mesures fortes annoncées par le président de la République ?

Gilbert Bawara : ce sont des actes d'un président de la République qui assume pleinement son rôle de garant de l'unité et de la cohésion du peuple togolais, un président qui est constamment à l'écoute des préoccupations et des attentes de ses concitoyens. Je voudrais rappeler le contexte dans lequel nous nous situons. Nous ne sommes pas encore sortis de la pandémie de Covid-19 qui a eu d'importantes répercussions sur les populations. Et le conflit en Ukraine entraîne aussi un certain nombre d'impacts, la hausse des prix des produits céréaliers, des engrais, des produits pétroliers, des chaînes d'approvisionnement qui sont totalement perturbées ; la sous-région ouest africaine et le Sahel sont confrontés à la menace terroriste.

Dans ce contexte, le chef de l'Etat a d'abord souhaité que madame le Premier ministre puisse recevoir l'ensemble de la classe politique pour l'écouter. Lors des échanges avec les acteurs politiques, ces derniers ont exprimé un certain nombre

de préoccupations, notamment le fait qu'il serait souhaitable de faire quelque chose par rapport à la situation difficile en cours. Le président de la République a aussi voulu que le gouvernement ait des concertations avec les partenaires sociaux. Cela a eu lieu le vendredi 9 septembre 2022, à l'occasion d'une session spéciale du Conseil national du dialogue social (CNDS). Lors de ses déplacements sur le terrain, que cela soit à Dapaong, à Kpalimé etc..., le président reçoit toutes les couches et composantes de la société et les écoute.

A travers la première mesure, peut-on conclure que nous assistons à l'augmentation de 10% des salaires ?

Bien entendu ! Le salaire des fonctionnaires et agents de l'Etat est déterminé par une grille salariale. Cette grille contient à la fois des points d'indice et une valeur indiciaire. A partir de ce moment, quand vous prenez la grille indiciaire et la grille salariale de la fonction publique, la mesure décidée par le chef de l'Etat, c'est-à-dire le relèvement de la valeur indiciaire, se traduit par une augmentation de 10% du traitement, sur la base de la grille indiciaire.

Pour les retraités civils

et militaires, il y a une revalorisation de la grille indiciaire de 10%, et une revalorisation additionnelle de 5%. Pourquoi monsieur le ministre ?

Quand nous parlons des retraités, notamment ceux de la fonction publique, nous parlons de nos aînés,



des anciens, qui se sont mobilisés, engagés, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes parfois dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui. Alors, lorsqu'il y a des mesures touchant à la fonction publique, touchant à toutes les couches et catégories de la population, il y a ceux de nos concitoyens envers lesquels nous pouvons considérer que nous avons un devoir de solidarité et d'attention soutenu. Ce sont nos anciens, ce sont les retraités.

L'indemnité de transport de 10 000 FCFA pour les fonctionnaires est-elle une mesure permanente ?

Il est clairement spécifié que ce paiement se fera hors bulletin et c'est une mesure exceptionnelle. C'est une mesure

conjoncturelle qui tient compte de la hausse des prix des produits pétroliers et du coût des transports. Lorsque la situation financière rendrait cette mesure insoutenable, le gouvernement avisera. C'est une mesure qui a vocation à être ponctuelle et temporaire.

Parlons de la gratification spéciale de 3 milliards de FCFA par transfert monétaire direct au profit des parents d'élèves pour l'achat des fournitures scolaires. Comment cette mesure sera-t-elle mise en œuvre et quel est le mécanisme d'identification des parents ?

Cette mesure n'a de sens que si nous parlons des établissements d'enseignement public. Ce sont les établissements dont l'Etat a la possibilité de contrôler l'existence, mais aussi de s'assurer de l'effectivité des élèves et des parents. Donc sur la base des effectifs des élèves inscrits dans ces établissements, il ne sera pas difficile d'identifier les parents d'élèves, et trouver les meilleurs mécanismes pour concrétiser cette

mesure salubre.

Il est également question d'une subvention de 2,5 milliards pour l'acquisition de manuels d'écriture et de lecture pour les élèves de l'enseignement primaire. Monsieur le ministre, la rentrée intervient dans une semaine...

Ce ne sont pas des mesures qui peuvent être improvisées. Nous avons des règles qui existent. La première règle qui gouverne la gestion des finances publiques et les ressources de l'Etat, c'est la loi de finances, le budget. Il fallait d'abord réfléchir et voir comment procéder à une loi des finances rectificative. Et cette loi de finances rectificative a en compte toutes les dimensions et toutes les préoccupations : la situation sociale avec les améliorations qui sont décidées, la situation sécuritaire avec la nécessité de doter les Forces de défense et de sécurité (FDS) des moyens et des équipements y compris en ressources humaines pour nous permettre de juguler rapidement la menace sécuritaire.

Il a donc fallu d'abord réfléchir au contenu de la loi des finances rectificative, et ensuite décider. Nous allons faire diligence et nous assurer que dans les quelques jours qui nous restent avant la rentrée scolaire, nous soyons en mesure de traduire cette disposition en faisant en sorte que l'acquisition des manuels scolaires soit une réalité. ...

Suite à la page 11

Gabon

Guy Nzouba-Ndama transféré à Libreville

L'ancien président de l'Assemblée nationale peine à convaincre les enquêteurs de l'origine du milliard de francs CFA qui était en sa possession lorsqu'il a été arrêté, le 17 septembre, non loin de la frontière avec le Congo-Brazzaville. Brièvement libéré le 19 septembre, Guy Nzouba-Ndama a aussitôt été ré-interpellé par la Direction générale des recherches (DGR).



Guy Nzouba-Ndama

Transféré à Libreville, l'ancien président de l'Assemblée nationale devenu opposant se trouve désormais dans les locaux de la DGR, dans la capitale gabonaise, les enquêteurs cherchant à comprendre l'origine du milliard de francs CFA (plus de 1,5 million d'euros) retrouvé dans ses valises. Selon nos informations, Guy Nzouba-Ndama maintient que cet argent provient de ses propres comptes. Les images qui ont circulé sur les réseaux sociaux montrent des liasses de billets estampillées BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale).

L'ancien président de l'Assemblée nationale gabonaise a été entendu jusque tard lundi 19 septembre par le procureur de Franceville. Et le voilà désormais accusé de détention irrégulière de fonds, mais aussi blanchiment de capitaux et intelligence avec une puissance étrangère. Le dossier est en train d'être transféré vers Libreville. Guy Nzouba-Ndama était lui-même dans l'avion à la mi-journée, sous escorte, en direction de la capitale. L'un de ses avocats dénonce de « nombreux vices de procédure d'une grossièreté implacable ». Me Martial

Loundou Dibangoyi explique que le tribunal de Franceville avait remis Guy Nzouba-Ndama en liberté provisoire avec audience de flagrante prévue en octobre ou novembre à Franceville. Mais un tribunal spécial de Libreville a décidé de le remettre en garde à vue et de le transférer dans la capitale.

Le président du parti Les Démocrates avait traversé la frontière dans la matinée du samedi pour se rendre au Congo. Il était revenu dans la soirée, au même point de passage, avec des bagages qui ont donc attiré l'attention des forces de l'ordre, lesquelles l'ont arrêté et placé en détention provisoire.

Pilier de la scène politique gabonaise, passé comme beaucoup par le Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir), il a quitté la majorité en 2016 et créé son parti l'année suivante. Âgé de 76 ans, il n'avait pas encore officialisé ses intentions, mais envisageait de se présenter à la prochaine élection présidentielle, prévue en août 2023.

T.M.

Guinée/Justice

La Guinée devient le 25e pays à abolir la peine de mort en Afrique

La décision fait date. La Guinée équatoriale a aboli la peine de mort, a annoncé, lundi 19 septembre, la télévision d'État citant une loi promulguée dans ce petit pays pétrolier d'Afrique centrale, parmi les plus fermés et au régime parmi les plus autoritaires au monde.

« La peine de mort est totalement abolie en république de Guinée équatoriale », dispose la loi du nouveau code pénal équato-guinéen signée par le chef de l'État, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, et diffusée par son fils et vice-président, Teodoro Nguema Obiang Mangue, sur Twitter. « Je l'écris en majuscules pour sceller ce moment unique : LA GUINÉE ÉQUATORIALE A ABOLI LA PEINE DE MORT », a tweeté le vice-président, Teodoro Nguema Obiang Mangue, surnommé Teodorin, omniprésent depuis deux ans sur la scène politique et présenté comme son dauphin.

Préalablement adoptée par le Parlement, où 99 des 100 députés siègent pour le compte du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), le parti présidentiel, la disposition entrera en vigueur « dans

les 90 jours suivant sa publication au bulletin officiel de l'État », précise le texte.

Les condamnés à mort en Guinée équatoriale étaient habituellement exécutés par balles par des militaires. La dernière exécution officielle dans le pays remonte à 2014, selon Amnesty international.

En 1990, un seul pays, le Cap-Vert, avait aboli la peine de mort. Aujourd'hui, sur les 55 États membres de l'Union africaine, 25 ont aboli la peine de mort en droit, 15 appliquent un moratoire à long terme sur les exécutions et 15 maintiennent la peine capitale. Plus récemment, le Tchad a aboli la peine de mort en avril 2020, suivi par le Sierra Leone en octobre 2021 et la République centrafricaine en juin 2022.

T.M.

Tunisie

Le président Kaïs Saïed instaure une nouvelle loi électorale marginalisant les partis politiques

Un nouveau mode de scrutin régissant l'élection des députés à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a été instauré en Tunisie, jeudi 15 septembre. Institué par un décret-loi présidentiel en l'absence du Parlement suspendu depuis juillet 2021, le nouveau régime électoral substitue le scrutin majoritaire uninominal à deux tours au scrutin de liste (représentation proportionnelle) en vigueur sous le système à dominante parlementaire (2011-2021) démantelé par le chef de l'État durant l'année écoulée.

La plupart des partis politiques tunisiens - du Parti destourien libre d'Abir Moussi (anti-islamiste) au parti islamo-conservateur Ennahda de Rached Ghannouchi, en passant par Ettakatol (social-démocrate) et le Parti des travailleurs (extrême gauche) - ont d'ores et déjà annoncé leur décision de boycotter le prochain scrutin législatif prévu pour le 17 décembre. Ces partis avaient déjà boycotté le référendum du 25 juillet à l'issue duquel une nouvelle Constitution

hyper-présidentialiste avait été adoptée à 94,6 % des suffrages. La participation avait toutefois été très faible : 30,5 %.

Dans la continuité de l'inspiration antiparlementaire du chef de l'État Kaïs Saïed, la nouvelle loi électorale aboutira à « la dilution du rôle des partis politiques », commente le politiste Hamadi Redissi, coauteur de l'ouvrage La Transition bloquée. « Ces partis seront marginalisés de façon indirecte et insidieuse », précise-t-il.



Portrait du président tunisien Kaïs Saïed

De fait, l'investiture des candidats par des partis sera remplacée par un mécanisme de « parrainage » accordé par un collectif de 400 électeurs, composé de femmes à hauteur de 50 % et de jeunes âgés de moins de 35 ans à hauteur de 25 %. L'Association tunisienne

des femmes démocrates (ATFD) a dénoncé ce nouveau mode de scrutin qui, s'il prévoit l'égalité pour les parrainages, ne le retient pas pour les candidats eux-mêmes. L'imposition d'une parité stricte dans les listes de candidats avait été l'un des acquis du mode de

scrutin antérieur. Une autre disposition controversée est l'exclusion de tout candidat binational. « Une mesure discriminatoire », déplore M. Redissi.

La nouvelle loi durcit en outre les peines en cas de fraude et de financements étrangers. Elle prévoit enfin une procédure de retrait de confiance au détriment de tout député auquel ses électeurs pourraient reprocher le non-respect de ses engagements. Cette idée d'une « révocabilité » des mandats électifs est un concept fétiche chez Kaïs Saïed, adepte d'une « démocratie par la base » tenue pour un remède au dévoiement du suffrage universel par des élus qu'il juge irresponsables.

Le monde Afrique

IFFD-OTR / 4e promotion

115 "étudiants-auditeurs" entament leur perfectionnement

La 4ème promotion de l'Institut de formation fiscale et douanière de l'Office togolais des recettes (IFFD-OTR) a officiellement effectué sa rentrée académique lundi 19 septembre à Lomé. Ils sont au total 115 auditeurs, dont 5 du Niger et 12 du secteur privé.

L'IFFD-OTR forme dans 5 différentes filières, notamment impôt, douane, management des services fiscaux et douaniers, trésor et technicien géomètre. L'institut permet de renforcer les compétences non seulement des agents de l'OTR mais aussi d'autres pays. Il les outille sur les techniques fiscales, douanières et autres en matière de recouvrement.

« Les enjeux sont énormes. La fiscalité change au jour le jour. Pour que quelqu'un soit capable de calculer l'impôt, il faut qu'il puisse posséder la technique ou la matière, d'où la nécessité de renforcer les compétences », a déclaré Kwami Obossou, directeur de l'IFFD-OTR.

Pour le premier jour de la rentrée, le commissaire général de l'OTR, Philippe



Philippe Tchodie lors de son séminaire

Tchodie a entretenu les auditeurs sur "les généralités sur les finances publiques".

L'ambition de l'Institut de formation fiscale et douanière est de mettre à la disposition

des régies financières des Etats africains un personnel professionnel compétent et outillé.

« J'ai participé à une formation en douane et durant cette formation j'ai appris beaucoup de choses. J'ai voulu en savoir plus. C'est pour cette raison que j'ai décidé de m'inscrire pour cette année dans la filière douane », a indiqué Franck Barrigah, un auditeur.

La formation va durer 10 mois et sera sanctionnée par un diplôme d'inspecteur de finances publiques.

Félix Tagba

Litiges douaniers

CARLD et DA, des organes pour faciliter les échanges commerciaux

L'Office togolais des recettes (OTR) a organisé lundi 19 septembre à Lomé une cérémonie d'opérationnalisation de la Commission administrative de règlement des litiges douaniers (CARLD) et des Décisions anticipées (DA). La mise en place de ces organes s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

La Commission administrative de règlement des litiges douaniers et des Décisions anticipées sont des organes de gestion des litiges qui naissent entre l'administration douanière et les opérateurs économiques pendant les activités de dédouanement.

« Depuis longtemps, les litiges douaniers ont été vus comme étant gérés de façon arbitraire par l'administration qui s'arrangeait à elle seule le droit des décisions. Aujourd'hui cet organe vient, avec sa composition

multiforme, accorder un regard d'ensemble sur qui a raison et qui a tort entre le requérant et l'administration des douanes sur des litiges qui naissent », a expliqué Agoro Medjessiribi, président de la Commission. L'objectif est de régler les litiges douaniers en toute transparence.

La CARLD est composée de 7 membres dont 3 représentants de la douane et 4 du secteur privé. Il s'agit notamment d'Agoro Medjessiribi, représentant de l'OTR et président ; Egom Nimon, représentante de la

Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et premier rapporteur; Manabawaï Koboyo Alaba épouse Awesso, représentant de l'OTR et deuxième rapporteur, Piguédeléwè Akaya, représentant de l'OTR et membre, Patrick Magnon, représentant de l'Union professionnelle des agréés en douane (UPRAD) et membre, Eric Hunlede, représentant de l'Association des commissionnaires agréés en douane (ACAD) et membre, Messan M. Alléluia Kangni, représentant du Groupement des importateurs et exportateurs libres (GIEL-Plus) et membre.

« C'est un élément extrêmement important qui va faciliter la prise de décisions



Photo de famille des officiels lors de la rencontre

au niveau des entreprises. C'est important », a souligné Nathalie Bitho, présidente de la CCIT.

La CARLD est chargée de statuer, en premier ressort, sur les litiges douaniers nés de la contestation portant sur l'espèce, l'origine et la valeur des marchandises. Quant à la Décision anticipée, il s'agit d'une décision écrite

de l'autorité douanière compétente en réponse à la requête d'informations par anticipation sur le traitement devant être réservé à la marchandise objet de ladite requête avant son importation ou exportation. Elle est délivrée dans un délai de 90 jours à compter de la date de réception de la requête.

Félix T.

Journée africaine des mers et des océans

Edem Tengué a ouvert la conférence de commémoration

Le Togo a accueilli la Journée africaine des mers et des océans les 19 et 20 septembre dernier sous le thème : « Renforcement de l'agenda de l'économie bleue en Afrique ». Les manifestations marquant cette célébration ont été ouvertes lundi 19 septembre par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Tengué, en présence de son collègue de l'environnement Katari Foli-Bazi et des représentants de l'Union africaine (UA).



La table d'honneur

Cette journée est célébrée en reconnaissance de l'importance des ressources et du domaine maritime et aquatique de l'Afrique pour

son développement. En effet, la Journée africaine des mers et des océans est célébrée chaque 25 juillet. Cette année particulièrement

la célébration a été reportée sur le mois de septembre et accueillie par le Togo, Etat membre de l'Union africaine. Le ministère de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière est l'institution hôte, représentant le Togo.

La célébration de cette journée souligne l'agenda de l'économie bleue de l'Afrique et marque l'intention de l'Afrique d'utiliser, de gérer et de gouverner durablement ses ressources de biodiversité aquatique pour son développement. Elle souligne également les opportunités inhérentes aux

vastes ressources aquatiques de l'Afrique.

Plusieurs thématiques sont abordées au cours de la célébration dont la promotion de la stratégie africaine de l'économie bleue, la menace de la pêche illégale qui serait à l'origine annuellement d'une perte de 10 milliards de dollars US pour le continent, la pollution par les plastiques, les hydrocarbures, l'érosion côtière. En dehors de ces thématiques, il y a également la sous-exploitation du potentiel du continent en matière de transport maritime, la piraterie dans le Golfe de Guinée où le Togo est considéré comme champion pour la lutte contre l'insécurité en mer, le lien entre la santé des océans et la question du changement climatique, la stratégie de l'UA en matière

d'aquaculture et de pêche. Au Togo, le gouvernement s'est engagé pour le développement de l'économie bleue en travaillant sur différents programmes liés aux mers et océans. Des actions d'envergure en matière de gouvernance maritime, entre autres, l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral qui repose sur les actions en faveur de l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources sont menées. Le pays s'est aussi investi dans la protection durable de l'environnement marin et côtier, la promotion de la recherche et la sensibilisation en matière de la connaissance du domaine maritime.

La rédaction

Education au Togo

Du renouveau pour l'excellence

Les élèves renouent avec l'école le 26 septembre 2022. Les mesures sociales mises en œuvre par le gouvernement togolais portent leurs fruits, au regard des résultats aux examens scolaires de l'année académique 2021-2022. Au fil des années, le Togo a bonifié son système éducatif, désormais débarrassé des contraintes qui empêchaient les parents moins nantis d'envoyer leurs enfants étudier sans aucun souci. Les universités publiques du pays ne sont pas en marge des réformes. Le tout dans un environnement digitalisé.

Concernant les facteurs de réussite, entre autres mesures qui rendent ces chiffres atteignables, il y a la suppression depuis août 2021 des frais d'inscription et de scolarité pour les élèves des collèges et lycées publics sur le territoire. Une année plus tôt, le président de

sont définitivement gommés au préscolaire ainsi qu'au primaire depuis 2008. Aujourd'hui, des enseignants sont recrutés en nombre suffisant pour une bonne formation des apprenants. Rien n'est pris à la légère.

Universités publiques togolaises au cœur des réformes

Une série d'initiatives sont prises par l'exécutif pour répondre aux besoins essentiels dans l'enseignement supérieur. Les universités publiques se modernisent, les étudiants ont de plus en plus accès aux infrastructures universitaires et à un enseignement de qualité. Il y a 02 universités publiques au Togo. La première, l'université de Lomé implantée au sud, et la deuxième, l'université de Kara située à 420 km au nord de Lomé.

Avec des facultés, établissements, écoles et instituts, l'université de Lomé est la première université du pays, accueillant la majeure partie des étudiants du pays. Pour l'année 2018-2019, elle avait un effectif de près de 58 000 étudiants. En 2017, l'Université de Lomé s'est dotée d'un plan directeur de développement d'une valeur de 29,5 milliards de francs CFA pour garantir une place à chaque étudiant inscrit, en plus de meilleures conditions de vie universitaire.

Le plan a favorisé la construction de 03 nouvelles agoras de 312 places chacune et un amphithéâtre de 1 500 places. Les routes du campus nord et sud l'UL sont bitumées et 900 reposoirs posés pour la communauté estudiantine. La sécurité des étudiants est assurée grâce à une clôture universitaire sur 3 000 mètres linéaires ainsi que la mise place d'une police universitaire dénommée Copul.

En parallèle, en 2020, 03 nouvelles infrastructures sont ajoutées à celles existantes à l'université de Kara pour un coût de 900 millions de francs CFA. Plusieurs autres ouvrages ont été rénovés. Par ailleurs, les étudiants des 02 universités



Une jeune élève

Le Certificat d'études du premier degré (CEPD) est un diplôme délivré aux écoliers togolais, après les 06 classes du primaire. Il donne le droit d'accéder au collège pour atteindre le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) en fin de classe de troisième.

Résultats des examens scolaires et facteurs de réussite

204 182 candidats se sont inscrits à l'examen du Certificat d'études du premier degré (CEPD) pour le compte de l'année scolaire 2021-2022. 190 496 parmi eux sont admis, ce qui représente un taux de réussite de 93,3% dont 93 056 filles. Cela prouve que les efforts gouvernementaux qui visent à offrir de bonnes conditions d'études aux enfants, promouvoir la scolarisation des filles et l'accès à l'école de tous, assurer la réussite en milieu scolaire, font effet.

Le Baccalauréat première partie (BAC 1), session 2022, a

rendu son verdict. Les multiples investissements ont permis aux élèves d'apprendre et de réussir. Des données publiées par le ministère en charge du secteur renseignent que sur 75 427 candidats inscrits au BAC 1, 57 202 sont admis, cela équivaut

à un taux de réussite de 75,83%. Sur les 57 202 admis, 48 170 sont issus de l'enseignement général et 9 032 de l'enseignement technique.



Entrée principale de l'Université de Lomé

Près de 485 000 candidats du CEPD, BEPC, BAC 1, BAC 2, BTS CFA, BT, CQP, BEP, CAP et DTSA ont tiré profit de l'initiative. Par ailleurs, les frais de scolarité

bénéficient du Wifi Campus, sans oublier le projet "Galilée" qui a permis à des étudiants de disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet pour un montant remboursable en plusieurs tranches.

Divers partenariats sont mis sur pied pour promouvoir l'apprentissage des étudiants et faciliter leur insertion professionnelle. Dans cet élan, le nouveau plan stratégique de développement 2021-2025 dont l'université de Lomé s'est récemment dotée, vise à moderniser l'enseignement et la formation, renforcer la recherche, améliorer la qualité de vie universitaire et du pilotage, puis de la gouvernance universitaire.

D'ici 2025, le plan ambitionne d'atteindre ses objectifs en améliorant la qualité des activités académiques et en renforçant l'administration.

Depuis 2017, il existe un portail informationnel en ligne, créé pour recenser toutes les démarches administratives susceptibles d'être accomplies par les citoyens ainsi que les entreprises installées sur le territoire.

Le portail national des services publics digitalisés de l'administration « service-public.gouv.tg » a été mis à jour en juin 2022, ce qui est un pas supplémentaire vers la digitalisation complète des démarches administratives.

Dans sa forme actuelle, il offre la possibilité de créer un compte citoyen et/ou entreprise unique qui permet d'effectuer en ligne les démarches administratives digitalisées et intégrées au portail, de payer en ligne les frais afférents aux différentes procédures, de suivre l'évolution des dossiers, de garder l'historique des documents



Portail de services publics

gouv.tg/) et obtenir son casier judiciaire dans 03 jours au maximum.

Un projet de numérisation du certificat de nationalité est entré dans sa phase opérationnelle depuis 2008. En février 2022, le matériel de duplication de ce document a été installé dans les chefs-lieux des régions et

d'Afrique de la cybersécurité lors dudit sommet. « Je reçois cette distinction avec beaucoup d'humilité parce qu'il est rare qu'on vous offre un prix avant que vous ne commenciez votre mission. Merci pour la confiance et je vous promets que la mission sera accomplie avec beaucoup de diligence », a exprimé Faure Gnassingbé lors de son discours d'ouverture de circonstance.

Cette distinction, poursuit-il « me conforte dans le choix de mon pays de faire du numérique un vecteur de développement et renforce ma détermination à poursuivre cette œuvre. Je voudrais très amicalement aussi associer tous les ministres des pays frères à ce prix. Je crois que c'est un encouragement pour le continent africain, pour les chefs d'Etat africains à aller dans ce sens », a déclaré le champion d'Afrique de la cybersécurité.

Le Togo a entrepris un vaste programme de transformation digitale et la renforce davantage : une loi sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel a été adoptée, une Agence nationale de la cybersécurité (ANCy), un Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité (CERT), mis sur pied.

A l'initiative du gouvernement togolais et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le sommet sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité en Afrique entend mener des réflexions sur les moyens de relever les défis liés à la cybercriminalité. Il s'agit de développer des synergies pour combattre la criminalité dans la transition numérique, une révolution de l'heure qui ouvre des perspectives remarquables à l'humanité.

Attipoe Edem Kodjo



Entrée principale de l'Université de Kara

D'autres actions non moins importantes pourraient en outre engendrer la construction d'une troisième université publique dans le pays.

La digitalisation, une aubaine

Conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le Togo veut devenir un hub ; rendre abondante, fluide et moins coûteuse la connexion ; simplifier la vie aux citoyens grâce à la digitalisation des services de l'administration publique. Aujourd'hui, des changements sont déjà remarquables, de telle sorte que des démarches – auparavant épuisantes et complexes – sont devenues simples et faciles.

échangés avec l'administration, etc.

Par ailleurs, le portail intègre 04 démarches totalement digitalisées que sont les demandes en ligne de passeport ordinaire et de service, de carte de séjour, de raccordement à l'électricité basse tension et de permis de construire.

Plus de 110 000 demandes de casier judiciaire ont été traitées depuis août 2021. Ce chiffre doit son existence à l'automatisation du casier judiciaire qui est effective au Togo. Avec 500 francs CFA et une connexion internet, chaque Togolais ou étranger peut faire une demande en ligne (<https://casierjudiciaire.>

dans certaines préfectures pour permettre aux demandeurs d'obtenir le duplicata de nationalité en 24 heures. A côté, il y a aussi la digitalisation des procédures de création d'entreprise qui fait accroître les ardeurs entrepreneuriales des citoyens et étrangers.

Champion d'Afrique de la cybersécurité : Faure Gnassingbé compte mettre le Togo à l'abri

Le premier sommet sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité en Afrique s'est tenu les 23 et 24 mars 2022 à Lomé. Le président du Togo, Faure Gnassingbé, a été distingué prix du Champion

Blagues

Tes amies qui ont les bagues sur leur doigt se sont mariées, toi tu as la bague sur ton nez.
Genre tu es entrain de sentir l'odeur du mariage d'abord ou quoi

J'ai vendu un lézard à un touriste à 150.000F en lui disant que c'est un petit crocodile. Trois mois après, il m'appelle et me dit que ça ne se transforme pas en crocodile. Je lui ai dit que ce crocodile est de race des pygmées

Quand tu invites une go au resto et elle parle mal de son ex, il ne faut pas l'écouter. Quand une fille vois la nourriture surtout poissons braisés, elle ne dit plus la vérité.

SERPENT: "Tout ceci n'est qu'un pure mensonge, je n'ai jamais donné la pomme à Ève... Les femmes mentent beaucoup"



Rebondissements dans l'affaire Adam et Ève, le serpent donne sa version des faits

Pensée du Jour

La bière donne l'éclat du sourire et elle fait croire aux hommes qu'ils ont des amis. Les commérages rassemblent beaucoup de bouches et font croire aux femmes qu'elles ont des amis.

Faites beaucoup Attention aux choses futiles qui vous rassemblent sans intérêt. Car, "la bouche qui parle beaucoup n'est pas forcément celle qui connaît.

Débats

Ma copine a volé l'argent de ses parents et me l'a donné pour monter un business... j'ai monté le business et je prospère aujourd'hui....Maintenant ma question est celle ci : est ce que je dois épouser une voleuse ?

Tu pars à un mariage, on sert la nourriture et arrivé à ton tour la nourriture finit.

Tu ne dis rien. tu restes tranquille dans ton coin.

On sert La boisson, à ton tour ca finit aussi!

Tu as failli t'en prendre aux gens qui font le service, mais tu te retiens encore.

Mais au moment de partager les pique-dents on commence par toi.

Soyons honnêtes, comment vas-tu réagir ?

rire

Un tour au Village, j'ai croisé un vieux qui m'a beaucoup félicité quand je lui ai dit que je suis en chômage. Il m'a dit que c'est un bon métier car c'est ce que fait son fils aussi à Lomé

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 19 au 26 /09/ 2022

JEANNE D'ARC	90 86 40 51	PRÈS DE MAROX
STE RITA	96 80 09 70	DOULASSAMÉ
AMESSIAME-BE	96 32 97 60	MARCHÉ DE BÈ
DES APÔTRES	70 45 38 05	AKODÉSSÉWA
HORIZON	90 56 52 56	NYÉKONAKPOÈ
JUSTINE	22 21 00 01	TOKOIN HABITAT
GBOSSIME	92 47 61 21	GBOSSIMÉ
ISIS	70 44 83 87	NUKAFU
YEM-BLA	90 88 98 72	258, AV. AKÉÏ
CITRUS	70 44 59 24	ATTIÉGOU
FRATERNITE	96 80 09 19	HÉDZANAWÉ
NOTRE DAME	93 15 93 27	FOIRE TOGO 2000
APOTHEKA	70 44 33 33	KEGUÉ
MISERICORDE	96 80 09 45	BE-KPOTA
LE PROGRES	70 45 86 55	AHADZI-KPOTA
ELI-BERACA	99 91 13 42	ADIDOGOMÉ
LA REFERENCE	96 80 09 96	ADIDOGOMÉ
BONTE	92 01 95 14	SEGBE
DE LA VICTOIRE	70 45 74 92	AVÉDJI
JAHNAP	22 51 22 86	DJIDJOLÉ
GROUPE C	99 98 20 87	AGBALÉPÉDOGAN
CONFIANCE	91 01 33 38	FACE GTA
LUMIERE	70 43 15 49	AGBALÉPÉDOGAN
ORCHIDEES	99 01 03 74	LEO 2000
SOLIDARITÉ	96 80 09 76	VAKPOSSITO
ARC-EN-CIEL	70 42 50 00	AGOÈ-TÉLÉSSOU
APOU ANTOINE	70 41 36 12	AGOÈ-ASSIYÉYÉ
SHALOM	70 49 96 51	CACAVÉLI
AGOÈ-NYIVE	91 61 02 62	AGOÈ-NYIVÉ
TAKOE	70 45 62 17	AGOÈ ZONGO
EXCELLENCE	93 27 95 54	AGOÈ DÉMAKPOÉ
MAWUNYO	70 42 34 64	SOGBOSSITO
SATIS	70 44 85 17	AGOÈ-LOGOPÉ
BARAKA	90 17 49 28	AGOÈ LOGOPE
VITAS	22 25 63 43	AGOÈ ASSIYÉYÉ
ELEMAWUSSI	92 34 06 80	ADÉTIKOPÉ
SANGUERA	70 42 80 80	SANGUÉRA
GANFAT	22 55 08 15	AGOÈ DALIKO
EL-SALI	93 54 24 11	APÉDOKOÈ
EVA	92 16 32 32	ZANGUERA
AVEPOZO	22 27 04 86	AVÉPOZO
DE L'EDEN	70 42 13 98	BAGUIDA

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

REQUETE
AUX FINS DE DESIGNATION D'UN JOURNAL OU D'UN PERIODIQUE
POUR INSERTION
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DE PREMIERE CLASSE DE LOME

La société **SCI LA PALOMA**, Société Civile Immobilière, ayant son siège social à Lomé, Quartier Adawlato, 18 Angle Avenue de la libération et Rue du Grand Marché, Tél 90 05 75 46, 01 BP 4398, prise en la personne de ses gérants, demeurant et domiciliés es qualité audit siège ;

Assistée de Maître Euloge A. EDORH, Avocat à la Cour, Angle 71, Bd HOUPHOUET-BOIGNY et 88, Rue des Mélisses, Bè-Kpéhénou, BP : 14 BP 37 Lomé, Tél 22 20 29 13, en l'Etude duquel domicile est élu;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER MONSIEUR LE PRESIDENT

Que dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés prévue pour le 27 septembre 2022, la société a émis des ordres de convocation à l'adresse des associés pour leur présence à ladite Assemblée Générale;

Que Maître ALOU BANASSA Komlan, Huissier de Justice à Lomé a été requis pour la signification des ordres de convocation aux différents associés,

Qu'il ressort du procès-verbal de diligences de Maître ALOU BANASSA Komlan qu'il a tenté de joindre l'associé OULD EL BAKAYE Sidi Mohamed sur ces deux numéros indiqués sur la convocation savoir, 22 23 19 50/22 23 02 50 ; que ses tentatives se sont révélées vaines, les deux numéros étant inaccessibles et le répondant de son portable indiquant que le numéro de son correspondant est en dérangement ; que face à cette situation, il s'est rendu au Grand Marché de Lomé, plus précisément au niveau de l'UTB ; que là il a constaté qu'aussi bien la porte donnant accès à la société MBC que celle donnant accès à la société SME (sociétés appartenant au requis) sont fermées à clés ;

Que Monsieur OULD EL BAKAYE Sidi Mohamed n'ayant plus de domicile connu au Togo, il sera procédé à la notification de l'ordre de convocation par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Lomé et par insertion dans un journal d'annonce légale conformément aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile;

①

NOTIFICATION ET REMISE D'UNE CONVOCATION

L'An Deux Mil Vingt-Deux (2022)
 Et le Vendredi, Septembre 2022, à Lomé ;

A la demande de **SCI LA PALOMA**, dont le siège social se trouve à Lomé, 18, Rue Angle Avenue de la libération et Rue du Grand Marché, Tél : 90 05 75 46/ BP.4398 représentée par son Gérant, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

En présence de :

Monsieur **OULD EL BAKAYE Sidi Mohamed**, Gérant de **MBC LTD : SME** Sarl Rue du grand marché, Immeuble UTB, demeurant et domicilié à Lomé, BP : 3288, Tél : 22 23 19 50 / 22 23 02 50, où étant et par lui ; *Le destinataire de la convocation n'ayant ni domicile, ni résidence connu, la notification est faite conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile Affic et l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé...*

L'original d'une lettre sur papier en-tête de **SCI LA PALOMA**, datée du 16 Septembre 2022, à lui adressée, ayant pour objet « Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société **SCI LA PALOMA** »

Commençant par :

« Nous vous convoquons à l'assemblée générale ordinaire de la société **SCI LA PALOMA** qui sera réunie dans l'immeuble de **LA PALOMA**, au 18 rue angle av. de la libération et rue du grand marché, le **Mardi 27 Septembre 2022 à 11 heures 00** minute, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant ; au titre, respectivement des exercices 2019, 2020 et 2021 :

- Rapport de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre de chacun des exercices ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Quitus au gérant ;
- Traitement des questions diverses.

Et terminée par :

« Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée. » ;

La présente notification est faite à toutes fins que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé sans l'original de la convocation susvisé que copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 FCFA**.

L'HUISSIER

③

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président, en application des dispositions des articles 58 et 163 du code de procédure civile, désigner un journal ou un périodique de diffusion nationale ou locale pour insertion de la notification de l'ordre de convocation et du procès-verbal de diligences;

Présentée à Lomé, le 19 septembre 2022.
 Pour l'exposante,
 Son Conseil

Pièces jointes (02)
 -Ordre de convocation
 -Procès-verbal de diligences

ORDONNANCE n° 3262 / 2022

Nous, **Kossi KUTUHUN**, Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces produites ;

Vu les dispositions des articles 58 et 163 du code de procédure civile;

Attendu que la demande de la requérante est fondée ;

Désignons le Journal TOGOMATIN pour l'insertion de l'acte de notification de l'ordre de convocation et du procès-verbal de diligences

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté ;

Fait en notre Cabinet à Lomé, le 20 SEPT 2022

LE PRESIDENT
Kossi KUTUHUN

②

SCI LA PALOMA
 18 Rue Angle AV de la libération et Rue du Grand marché
 Tel : 90 05 75 46/ 01 BP 4398
 Email : **scipaloma@togo.com**
 LOME-TOGO

CONVOCATION

A
Monsieur OULD EL BAKAYE Sidi Mohamed
 MBC LTD-SME Sarl Rue du grand marché,
 Immeuble UTB.
 BP - 3288
 Tél : 22 23 19 50/22 23 02 50
 Lomé-TOGO

Lomé, le 16 septembre 2022

Objet: Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société **SCI LA PALOMA**

Monsieur,

Nous vous convoquons à l'assemblée générale ordinaire de la société **SCI LA PALOMA** qui sera réunie dans l'immeuble de **LA PALOMA**, au 18 rue angle AV. de la libération et rue du grand marché, le **mardi 27 septembre 2022 à 11h00mn.** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant ; au titre, respectivement des exercices 2019, 2020 et 2021 :

- Rapport de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre de chacun des exercices ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Quitus au gérant ;
- Traitement des questions diverses.

Nous mettons à votre disposition les documents suivants

- Les états financiers de chacun des trois exercices
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions proposées.

Vous pouvez assister personnellement à l'assemblée ou vous faire représenter par un associé conformément à l'article 19 des statuts.

A cet effet nous tenons à votre disposition une formule de pouvoir.

« Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée. »

Le Gérant **SCI LA PALOMA**

④

Pollution plastique

Difficile conciliation entre le recyclage et les autres solutions ?

La pollution plastique continue de faire la pluie et le beau temps. La production, la commercialisation et l'utilisation des emballages plastiques non-biodégradables demeurent au cœur de l'économie mondiale. Certains pays africains comme le Rwanda ont réussi le pari de réduire, voire de faire disparaître ces objets de leurs paysages. D'autres comme le Togo, malgré la prise de décisions saluées par tous, peinent depuis des années à les faire appliquer. Que faire ?



Ige Olatokunbo

Deux solutions sont pour le moment envisageables. Le recyclage et le recours aux emballages biodégradables. Toutefois, les environmentalistes ne sont pas d'accord sur la ou les solutions à adopter pour mettre fin à ce fléau qui est malheureusement devenu la marque du continent africain, avec des risques pour les océans. L'on continue de déverser des tonnes de déchets notamment plastiques dans les océans ; et le risque que d'ici 2050 il y ait plus de plastiques que de poissons dans les océans est encore très important. Beaucoup

Utrader, installée dans la préfecture du Zio (Davié) au Togo et qui transforme les déchets (sachets plastiques, pagnes, pneu etc...) en divers objets usuels.

« On ne peut pas éviter l'existence du plastique. Mais, les conditions de production, de distribution, doivent être contrôlées. L'on doit encourager la réutilisation », nous a-t-elle confié lors d'un entretien réalisé durant le mois d'avril 2022. Enrique Paccini, économiste, semble être du même avis. « On ne pourra vraiment jamais complètement quitter le

coal network (ACN), un réseau d'organisations de la société civile africaine luttant contre les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), pensent qu'il faut impérativement arrêter la production du plastique. Pour eux, le plastique étant produit avec des énergies fossiles dont le pétrole, cela revient à promouvoir ces énergies. « Les industries du plastique pourront se réadapter dans la production du plastique, notamment réduire l'utilisation des combustibles fossiles comme le pétrole. La réduction de l'utilisation du plastique est la voie à



Emballages en papier et biodégradables

suivre, utiliser le plastique réutilisable, biodégradable », répond Enrique Paccini. Esther Mwamba, une militante écologiste de la République démocratique du Congo (RDC) est pour sa part catégorique :

« le recyclage n'est pas la solution », a-t-elle déclaré. « Le recyclage fait partie de la solution, mais ce n'est pas la meilleure des solutions. Le recyclage est un secteur prometteur. Malheureusement, il constitue un remède à un système économique capitaliste, basé sur la croissance », explique-t-elle.

« Comment tu peux résoudre un problème avec le même schéma qui a conduit à créer ce problème ? Le recyclage apparaît ainsi comme du greenwashing, c'est-à-dire extérieurement, paraît comme une solution qui va résoudre le problème, mais intérieurement, le recyclage contribue finalement à augmenter le taux de pollution », a poursuivi Esther Mwamba. « Aujourd'hui on est dans



Pélégie Amédétognon

une optique de trouver des solutions qui vont favoriser le moindre mal. Il est vrai que dans certains pays, le recyclage répond à cela. Mais chez nous en Afrique, c'est quelque chose qu'on doit un peu essayer de contextualiser. Il faut plutôt apporter des solutions qui vont répondre à la problématique de la

jusque dans nos cuisines, nos douches, avec les brosses à dents par exemple. Nous jetons chaque jour des choses qui peuvent être réutilisées d'une manière ou d'une autre », affirme Pélégie.

« Le recyclage nous sauve. Cela nous permet de revaloriser les déchets. Toutefois, les emballages biodégradables sont une urgence. Commençons par adopter des comportements civiques. Utiliser les emballages non dégradables n'est pas un comportement citoyen. Les emballages biodégradables nous permettent de protéger l'environnement. Pour moi, il faut concilier les deux solutions », précise la Togolaise. Le 2 mars 2022, les chefs d'Etat, les ministres de l'Environnement et d'autres représentants de 175 nations ont approuvé à Nairobi au Kenya, lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-5), une résolution historique visant à mettre un terme à la pollution plastique et à élaborer un accord international juridiquement contraignant



Une usine de recyclage

qui fabrique des emballages en papiers biodégradables ? « Le recyclage, c'est la valorisation de ce qui est considéré comme déchet. Aujourd'hui, nous sommes très dépendants de la technologie, des machines,

d'ici 2024.

La résolution porte sur l'ensemble du cycle de vie du plastique, y compris sa production sa conception et son élimination. La solution viendra peut-être de là...

Edem Dadzie



Esther Mwamba

d'environmentalistes pensent que le recyclage est la solution toute trouvée. On les voit d'ailleurs s'activer pour créer des sites de recyclage et on les entend dire, avec des démonstrations à l'appui, que les déchets constituent de l'or, de « l'or dur ». Parmi ces personnes, il y a l'ancienne fonctionnaire onusienne, Ige Olatokunbo, responsable de l'entreprise

plastique », a-t-il lâché à notre endroit lors de l'atelier des journalistes sur l'eau et l'assainissement organisé par l'association Africa 21 à Dakar au Sénégal du 15 au 19 août 2022, dans le cadre des activités du Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique.

Les activistes d'Africa

Rentrée des classes / Prix des fournitures

Le ministère du Commerce fixe les prix-plafonds à ne pas dépasser par les commerçants

Dans un communiqué publié mardi 20 septembre, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale rappelle que la spéculation sur les prix des produits, notamment des fournitures scolaires est formellement interdite.

Pour lutter contre le phénomène, le ministère a fixé les prix plafonds de détails des articles scolaires. Ces prix doivent

être respectés par les revendeurs et commerçants dans les différents marchés. Le communiqué du ministère précise que des

contrôles vont se renforcer sur toute l'étendue du territoire pour vérifier l'application de cette mesure.



Vie chère

Suite de la page 3

Gilbert Bawara passe au décryptage des mesures de Faure Gnassingbé

... En ce qui concerne la dotation additionnelle pour la subvention des produits pétroliers, comment cela va-t-il se traduire dans les faits ? Doit-on s'attendre à une réduction des prix des produits pétroliers dans les jours à venir ?

Non, les Togolais bénéficient déjà d'un soutien en ce qui concerne les prix des produits pétroliers. Tout le monde sait qu'il y a une subvention qui est accordée. En améliorant la dotation de l'Etat, cela signifie que l'Etat se donne les moyens de faire perdurer et de prolonger le bénéfice de la subvention accordée aux produits pétroliers.

Cela ne peut pas signifier que nous allons procéder à une baisse des prix des produits pétroliers. Toutefois, chaque fois qu'il y a eu la hausse du prix du baril sur le marché international, chaque fois que le coût du dollar a varié et que cela devrait se traduire par des augmentations importantes des prix des produits pétroliers à la pompe, en raison de la subvention de l'Etat, ces hausses ont été généralement très modérées.

De même avec la dotation additionnelle de la subvention du gaz butane, est-ce que le prix du gaz

va baisser ?

La même réponse vaut pour le gaz butane pour les ménages. Fondamentalement, lorsque l'enveloppe budgétaire octroyée à une subvention s'épuise, nous devrions en termes de gestion rigoureuse des finances publiques, cesser la subvention aux produits pétroliers, y compris au gaz butane. Mais, nous venons de nous donner les moyens de prolonger le bénéfice de la subvention, et faire en sorte que même en cas de hausse sur le marché international, que l'augmentation soit très modérée.

A quand la revalorisation

du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) ?

Le Smig dont nous parlons est un principe et une mesure qui s'applique uniquement au secteur privé. C'est vrai que c'est un acte réglementaire du ministre chargé du Travail qui permet de concrétiser le Smig, notamment, sa revalorisation. Mais, cette revalorisation doit être le fruit de négociations, de discussions entre le secteur privé et les organisations professionnelles des travailleurs.

Je crois que le chef de l'Etat a donné l'exemple à

suivre. Les mesures qu'il vient de décider ont été prises à l'issue de larges concertations. Ce que nous demandons au secteur privé est de démontrer la même volonté d'écoute et de discussion, et de tenir compte de l'orientation que le chef de l'Etat vient de donner. L'indication est claire : nous voulons obtenir une revalorisation du Smig. Mais nous voulons que cette revalorisation soit le fruit de discussions entre les partenaires sociaux. Nous sommes vraiment optimistes et nous allons les y accompagner.

Edem Dadzie

TOUS À L'ÉCOLE

La rentrée sera *light*

Jusqu'à

4 MOIS*

de salaire

Réponse en

24H*

BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



FÊTE DE LA MI-AUTOMNE



中秋节 | ZHONG QIU JIE

DISPONIBLE DANS LES BARS, RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

+228 7034 0292 |  MOUTAI TOGO & BÉNIN

!!! 8E ACHEVE E CE E